

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Colbert - CPGE - MP2I

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Colbert - CPGE - MP2I (31678)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Colbert - CPGE - MP2I (31678)	Jury par défaut	Tous les candidats	26	711	502	142	31

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Colbert - CPGE - MP2I (31678)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	186	125	25	6	19,4 %
			Masculin	525	377	117	25	80,6 %
			Total	711	502	142	31	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Colbert - CPGE - MP2I (31678)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	62	37	4	1	4,8 %
				AB	87	77	12	2	9,5 %
				B	119	116	53	10	47,6 %
				TB	61	60	45	7	33,3 %
				TBF	18	18	14	1	4,8 %
				Total	350	308	128	21	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Total	2	0	0	0	
				Sans mention	229	134	13	9	90 %
				AB	57	20	0	0	0 %
				B	41	20	0	0	0 %
				TB	27	19	1	1	10 %
				TBF	1	1	0	0	0 %
				Total	355	194	14	10	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Colbert - CPGE - MP2I (31678)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	312	283	125	21	67,7 %
			En réorientation	21	16	1	0	0 %
			Non scolarisés	35	3	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	342	199	16	10	32,3 %
			Autres	1	1	0	0	0 %
			Total	711	502	142	31	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Colbert - CPGE - MP2I (31678)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	190	182	82	14
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	108	98	37	6
			Autres doublettes	24	14	7	1
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Colbert - CPGE - MP2I (31678)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	59 %	61,9 %	65,1 %	66,7 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	33,5 %	33,3 %	29,4 %	28,6 %
		Autres doublettes	7,5 %	4,8 %	5,6 %	4,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en mathématiques	Bulletins scolaires de 1ère et terminale	Essentiel
	Résultats en sciences	Bulletins scolaires de 1ère et terminale	Essentiel
	Qualité de l'expression écrite et capacité argumentative	Notes au Bac français et bulletins scolaires de 1ère et terminale.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail et organisation	Appréciations des professeurs	Très important
Savoir-être	Autonomie et capacité de travail	Appréciations des professeurs	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Ambition d'études longues menant à des métiers hautement qualifiés	Lettre de motivation, présence aux journées ou visioconférences d'information	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Aucune spécialité qui correspond à nos critères / Une moyenne trop faible en spécialité mathématiques, ou en moindre mesure dans les autres spécialités scientifiques.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Oui.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission d'examen des voeux se réunit une première fois pour établir les critères principaux à retenir dans l'évaluation des candidatures, notamment le poids à accorder à chacune des notes intervenant dans le calcul d'une moyenne pondérée. Il a été convenu d'appliquer ainsi un traitement algorithmique aboutissant à un pré-classement de toutes les candidatures les plus «standard» (Terminale en France avec spécialités Maths/Physique ou Maths/NSI). Chaque membre de la commission travaille par la suite de son côté pour examiner les candidatures non prises en compte par ce traitement, afin de les intégrer de la façon la plus juste dans ce préclassement, vérifier la cohérence de ce pré-classement, et le modifier au besoin, à la lumière de l'étude des éléments apparaissant dans les dossiers parcoursup (notamment les avis des professeurs et la lettre de motivation), déterminer les candidatures à ne pas intégrer dans le classement final. La commission se réunit finalement une seconde fois pour mettre en commun le fruit de ce travail individuel et statuer sur le classement final des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent être motivés, autonomes et curieux. Ils doivent posséder de bonnes connaissances et compétences en sciences. Il est essentiel que l'élève ait suivi la spécialité Mathématiques en Première et Terminale, et fortement recommandé qu'il ait choisi la spécialité Physique en Première. Les matières littéraires ne doivent être en aucun cas négligées. Une bonne répartition de vos efforts entre les disciplines est la clef de votre réussite en CPGE.

Signature :

Sylvain FASQUEL,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Colbert